

TARIFS DE L'EHPAD L'EDELWEISS au 01 janvier 2025.

TARIF HEBERGEMENT au 01 janvier 2023

CHAMBRES INDIVIDUELLES AVEC BALCON SUD : **73,00 Euros / jour**
(Soit 2190,00 Euros pour 30 jours)

CHAMBRES INDIVIDUELLES AVEC BALCON NORD : **72,00 Euros / jour**
(Soit 2160,00 Euros pour 30 jours)

CHAMBRES INDIVIDUELLES SANS BALCON : **69,00 Euros / jour**
(Soit 2070,00 Euros pour 30 jours)

CHAMBRES DOUBLES par personne : **62,00 Euros / jour**
(Soit 1860,00 Euros pour 30 jours)

TARIF AIDE SOCIALE

Après acceptation du dossier Aide Sociale par le Conseil Général : **62.96 Euros / jour**
L'établissement est habilité pour 48 places « Aide Sociale »

TARIF DEPENDANCE au 1^{er} janvier 2025

* G I R 1 - 2	21.27 Euros par jour
* G I R 3 - 4	13.50 Euros par jour
* G I R 5 - 6	5,73 Euros par jour

Tarifs annexes		
Linge personnel : (Assuré par un prestataire extérieur)	Linge lavé, séché, plié	2.29 €
	Linge lavé, séché, plié, repassé, finition pressing	3.59 €
Location réfrigérateur :		10 € par mois
Téléphone :	Selon tarifs France Télécom	
Repas invités :	Déjeuner :	12.50 €
	Dîner :	8.25 €
	Enfant (moins de 12 ans) :	6.25 €
Couchette accompagnant :		29.50 €
	Nuit + petit déjeuner :	32.00 €
	Nuit + petit déjeuner + repas midi et soir :	41.50 €

Prestations d'administration générale	1° Gestion administrative de l'ensemble du séjour : - tous les frais liés aux rendez-vous nécessaires à la préparation de l'entrée ; - état des lieux contradictoire d'entrée et de sortie réalisé par le personnel de l'établissement ; - tout document de liaison avec la famille, les proches aidants et la personne de confiance, ainsi qu'avec les services administratifs permettant l'accès aux droits, notamment les frais administratifs de correspondance pour les différents dossiers dont la CMU, CMU-c, l'aide sociale à l'hébergement et l'allocation logement.
	2 ° Elaboration et suivi du contrat de séjour, de ses annexes et ses avenants
	3° Prestations comptables, juridiques et budgétaires d'administration générale dont les frais de siège autorisés ou la quote-part des services gérés en commun
Prestations d'accueil hôtelier	4° Mise à disposition de la chambre (individuelle ou double) et des locaux collectifs ;
	5° Accès à une salle de bain comprenant a minima un lavabo, une douche et des toilettes
	6° Fourniture des fluides (électricité, eau, gaz, éclairage, chauffage) utilisés dans la chambre et le reste de l'établissement
	7° Mise à disposition de tout équipement indissociablement lié au cadre bâti de l'EHPAD
	8° Entretien et nettoyage des chambres, pendant et à l'issue du séjour
	9° Entretien et le nettoyage des parties communes et des locaux collectifs
	10° Maintenance des bâtiments, des installations techniques et des espaces verts
	11° Mise à disposition des connectiques nécessaires pour recevoir la télévision et installer le téléphone dans la chambre
Prestation de restauration	12° Accès aux moyens de communication, y compris Internet, dans tout ou partie de l'établissement
	13° Accès à un service de restauration dont fourniture de trois repas, d'un goûter et mise à disposition d'une collation nocturne
Prestation de blanchissage	14° Fourniture et pose du linge plat et du linge de toilette, son renouvellement et son entretien : Le lavage, le séchage et le pliage du linge des résidents sont assurés par l'établissement, pour les résidents entrés après le 01 janvier 2023. Pour les résidents entrés avant le 01 janvier 2023, se référer aux tarifs annexes ci-dessus. Pour toute prestation de blanchissage complémentaire, merci de se rapprocher de la blanchisserie ABI à LA SAULCE, Chemin de Romane. Tél 04 92 45 59 03.
Prestation d'animation de la vie sociale	15° Accès aux animations collectives et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement
	16° Organisation des activités extérieures